



Direction Départementale des  
Affaires Sanitaires et Sociales de  
Seine-Saint-Denis

La DDASS de Seine-Saint-Denis, regroupe plus de 150 agents appartenant à des corps administratifs, médicaux et spécialisés en Santé Environnement qui assurent des missions majeures.

Aujourd'hui, ces missions se focalisent autour de deux principales thématiques:

- Le développement de l'hébergement, adapté à des populations fragiles ou de services de soins à domicile.
- La santé au sens large, qu'il s'agisse du pilotage des établissements de santé, de la sécurité sanitaire ou encore de la promotion de la santé.

## RAPPORT D'ACTIVITE année 2008



Immeuble l'Européen  
5 à 7, promenade Jean Rostand  
93005 Bobigny Cedex  
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h

Téléphone 01 41 60 70 00  
Télécopie 01 41 60 70 01

mel:dd93-contact@sante.gouv.fr  
Métro ligne 5, station : Bobigny - Pablo Picasso  
Tramway ligne T1, station : Jean Rostand



Plan d'accès de la DDASS du 93

- L'organigramme de la DDASS de Seine-Saint-denis  
- Le rapport d'activité 2007 de la DDASS de Seine-Saint-Denis

Au total, la DDASS de Seine-Saint-Denis finance ou tarifie près de 500 structures et associations pour un montant proche de 800 millions d'euro. Parmi ces structures nous trouvons:

- 4 000 places d'hébergement.
- Près de 8 000 places en structure destinées aux personnes âgées ou handicapées.

### Le développement de l'hébergement et des services

#### A destination des personnes âgées

Grâce au concours du Conseil Général, 189 places en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ont été créées en Seine-Saint-Denis en 2008 à Bondy et à Tremblay.



#### A destination des personnes handicapées

De nombreuses ouvertures sont à inscrire pour l'année 2008 :

- Un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes de 24 places à Montreuil
- 40 places d'accompagnement pour les adultes cérébro-lésés à Bagnolet
- 25 places de service d'éducation spéciale à Saint-Ouen pour des enfants avec cette même déficience
- 15 places de services d'éducation spéciale pour des enfants déficients intellectuels à La Courneuve

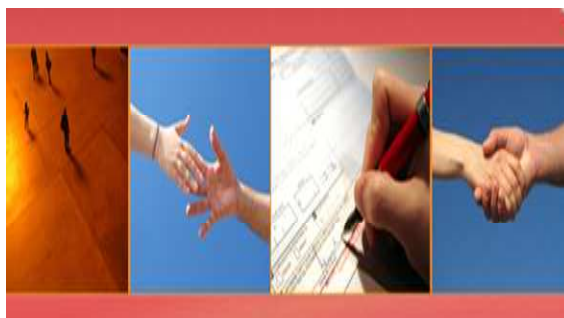


## A destination des populations exclues

Le plan hiver 2008-2009 a connu une mobilisation sans précédent pour l'hébergement des personnes sans abri avec plus de 900 places supplémentaires par jour en centres d'hébergement d'urgence, structures de crise et en hôtels, doublant ainsi ses capacités d'accueil d'urgence.

La DDASS a réalisé, en lien avec les autres services de l'Etat, le Conseil Général, les associations, les communes, un diagnostic local du dispositif d'accès à l'hébergement et au logement des personnes sans domicile stable.

La DDASS s'est appropriée la réforme des tutelles aux majeurs protégés (30 000 mesures, 2 500 personnes suivies par 4 associations) afin que l'habilitation des mandataires juridiques à la protection des majeurs et des délégués aux prestations, la tarification et le financement des opérateurs tutélaires interviennent au 1<sup>er</sup> janvier 2009.



## Le pilotage du système hospitalier

### Dans les établissements de santé

L'année 2008 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des réformes hospitalières. D'une part, le financement des établissements est désormais concrétisé par une tarification intégrale à l'activité pour les établissements de santé publics et PSPH. D'autre part, en termes de planification, **le projet médical de territoire (PMT)**, qui traduit les orientations du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire de 3<sup>ème</sup> génération (SROS 3) a été expérimenté sur le territoire 93-3 (Aulnay-Montfermeil) sur trois thématiques : urgences et permanences des soins, filières de soins gériatriques, opérations de complémentarités et recomposition de l'offre de soins.

**La révision du SROS 3** sur les volets personnes âgées concernant les unités de soins de longue durée, addictologie, cancérologie, équipements et matériels lourds (EML) et assistante médicale à la procréation (AMP) a été engagée.



## Le pilotage du système hospitalier

### Dans les établissements de santé (suite)

En outre, dans le cadre de la nouvelle réglementation instaurée en 2006 relative à l'**activité de chirurgie esthétique**, 11 établissements ont été déclarés conformes en 2008.

Par ailleurs, **la relance de l'investissement** des établissements de santé, amorcée dans le cadre du plan Hôpital 2007, est prolongée dans le cadre du plan hôpital 2012. Deux établissements de Seine-Saint-Denis ont été retenus en 2008: le CHI Robert Ballanger, pour la reconstruction du pôle mère-enfant, le regroupement des consultations et un nouveau bâtiment pour les soins de suite et de réadaptation ainsi que la reconstruction de la maternité des Lilas.

Enfin, dans le champ de la psychiatrie, l'EPS Ville-Evrard a remporté le premier prix du trophée de l'association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) pour l'organisation depuis 2006 d'une **formation à la santé mentale** destinée aux intervenants sociaux du département.

Au total, l'enveloppe Assurance Maladie pour les établissements de santé publics et PSPH s'élève à 666 millions d'euros en 2008 pour le département de la Seine-Saint-Denis.



## Le pilotage de la santé publique

### Promouvoir des comportements favorables à la santé et la prévention des conduites à risques



En 2008, plus de **13 millions €** ont été consacrés à ces thématiques et en particulier la prise en charge des toxicomanes, des malades du Sida et la réduction des risques.

Par ailleurs, **plus de 4 millions €** ont permis de subventionner plus de **200 projets de promotion de la santé** portés par des associations et des municipalités.

Les principales actions financées sont la promotion de la nutrition, la prévention des cancers et des addictions, et l'accès aux soins des personnes en précarité via notamment l'implication des **20 ateliers santé ville**.

A titre d'exemple, le **Comité départemental des Cancers** a mobilisé le département pendant une semaine du mois de juin.

**Plus d'une centaine d'actions** ont eu lieu sur le terrain afin de sensibiliser la population et les professionnels aux dépistages et à la prévention des cancers..

L'année 2008 a également vu la **création de l'ordre infirmier**. Celui-ci est structuré en trois niveaux : national, régional et départemental. Les élections du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ont eu lieu le 24 avril 2008 (8 000 électeurs).

# Le pilotage de la santé publique

## En matière de surveillance de l'état de santé des populations

La gestion des maladies à déclaration obligatoire qui incombe à la DDASS vise aujourd'hui trente pathologies pour lesquelles tout diagnostic par un professionnel de santé doit donner lieu à un signalement à la DDASS.

Ces trente pathologies nécessitent soit de prendre localement des mesures de prévention pour éviter la propagation d'une épidémie (Infection Invasive à Méningocoque, diphtérie, Toxi Infection Alimentaire Collective,...), soit d'évaluer les programmes de prévention et de lutte mis en place par les pouvoirs publics (VIH...).

Dans ce cadre en 2008, 1 193 déclarations (dont 447 VIH et 536 tuberculose) ont nécessité l'intervention des médecins inspecteurs et infirmières de santé publique.



## Renforcer la veille et la sécurité sanitaire



### En matière de santé environnementale

En matière de risque sanitaire lié à l'environnement, les ingénieurs et techniciens de la DDASS mettent en œuvre les procédures prévues dans différents domaines d'intervention (habitat indigne, saturnisme, eau, légionelles).

Ainsi :

- 189 arrêtés visant à lutter contre l'habitat indigne ont été pris. Ces arrêtés, selon le cas imposent des travaux aux propriétaires ou interdisent à l'habitation des logements particulièrement dégradés ou impropres à l'habitation.
- 306 injonctions de travaux à des propriétaires de logements ou de parties communes d'immeubles afin de lutter contre les risques d'intoxication des enfants par le plomb présent dans les peintures anciennes et dégradées.
- 2 385 analyses d'eau de consommation (eau du robinet) ont été menées. Ces analyses mettent en évidence une bonne qualité de l'eau distribuée sur le département.
- 1 228 contrôles d'eau de piscines ont été réalisés.
- 735 aéronefs ont été contrôlés sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle afin de s'assurer que la désinsectisation sur les vols en provenance de zones endémiques au Paludisme ou à la Dengue était bien respectée.